

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



neergelegd/ontvangen op

26 MAART 2026

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

GreffieN° d'entreprise : **0406 568 867****Nom**(en entier) : **Centre d'Etude de l'Energie Nucléaire**(en abrégé) : **SCK CEN**Forme légale : **Fondation d'utilité publique**Adresse complète du siège : **avenue Herrmann-Debroux 40 - 1160 Auderghem - Belgique****Objet de l'acte : DESIGNATION COMMISSAIRE**

Le Conseil d'administration décide, en sa séance du 19 mars 2026, de désigner Callens, Vandelanotte & Theunissen SRL comme commissaire légal du SCK CEN, avec M. Guy Meerbergen comme commissaire principal au nom de Callens, Vandelanotte & Theunissen SRL pour une période de 3 ans jusqu'à la réunion du Conseil d'administration qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice 2028 (à savoir le contrôle des comptes annuels 2026-2027-2028).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).